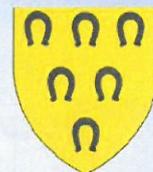


# Vivre à FERRIERES



## Bulletin d'informations municipales



N°2 Août 2014

### Sommaire

Le mot du Maire ..... page 1

Le SIVE Ferrières-Prayols  
et l'école ..... page 2

Le C.C.A.S  
communiqué ..... page 3

Incinération des  
Végétaux ..... page 3

La vie des  
associations ..... page 3

Ferrières se connecte.. page 3

Programme de la fête  
de Ferrières ..... page 4

Agenda ..... page 4

En bref ..... page 4

### LE MOT DU MAIRE :

Madame, Monsieur,

Dans sa séance du 5 juin 2014 le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la prescription de la révision du plan d'occupation des sols (POS) en plan local d'urbanisme (PLU).

Historiquement, la commune est dotée d'un POS depuis le 27 janvier 1986. Ce document a fortement contribué à préserver le caractère rural du village et à protéger son patrimoine environnemental, deux atouts incontestables.

Cependant, le POS ne répond plus aux exigences actuelles en matière d'urbanisme.

En effet, depuis 1986 plusieurs lois sont entrées en application comme la loi SRU (solidarité renouvellement urbain) et surtout la loi ALUR (accès aux logements et urbanisme rénové) qui prévoit la suppression des POS fin 2015.

L'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU) devient donc nécessaire, notamment pour répondre aux objectifs prioritaires suivant :

- Être compatible avec la mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la vallée de l'Ariège.
- Permettre le développement démographique de la commune.
- Définir les zones de développement urbain, éviter le mitage pour une gestion économe des sols.

- Prendre en compte le plan de prévention des risques naturels (PPR) approuvé par la Préfecture en 2011.

Ce plan d'urbanisme sera proposé par l'équipe municipale en concertation avec les Ferriérois et les organismes officiels concernés.

L'élaboration du PLU est un moment important de la vie municipale. C'est l'occasion de s'interroger sur la politique à conduire en matière d'urbanisme pour les 10 à 15 prochaines années et de faire des choix qui permettront de répondre aux préoccupations d'intérêt général comme développer la vie et les activités, protéger et mettre en valeur notre environnement, enfin contribuer à rendre Ferrières conviviale et solidaire tout en conservant son esprit de village

Ce sont les objectifs que je me suis fixé avec l'ensemble du conseil municipal.



Paul HOYER, Maire

« Vivre à Ferrières »,  
Bulletin d'informations municipales  
Mairie de Ferrières-sur-Ariège  
Espace François Mitterrand  
09000 FERRIERES-SUR-ARIEGE

Directeur de publication :  
Paul HOYER, Maire

Rédacteur en chef :  
Martine DOUMENC-CAUBERE

Maquette : Géraldine AUZIÉ

Rédaction : Pascal THOMAS

Crédits photos : Pascal THOMAS

# Le S.I.V.E Ferrières-Prayols et l'école



Monsieur Jean-Claude TORRECILLAS, Conseiller municipal et Président du SIVE vous présente le fonctionnement de ce Syndicat Intercommunal à Vocation Éducative qui gère l'école de Ferrières.

« La mission du SIVE est d'assurer le bon fonctionnement de l'école, en étant au service et à l'écoute des besoins des élèves, des enseignants, ainsi que de tout le personnel intervenant dans l'école (ALAE et personnel de service).

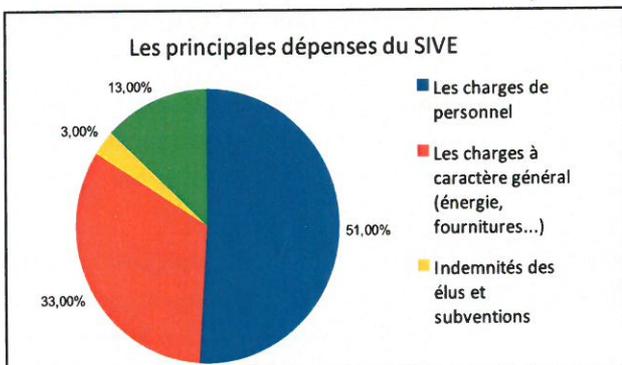
Il est en effet responsable :

- du budget alloué au SIVE,
- de la gestion du personnel œuvrant dans l'école,
- de l'ALAE (Activités de Loisirs Associés à l'École),
- de la gestion de la cantine de l'école,
- du lien avec les enseignantes de l'école.

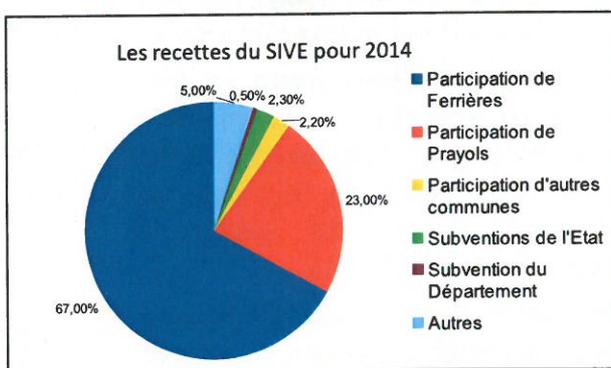


propositions faites par le corps enseignant et les personnels intervenant dans l'animation des ateliers du temps périscolaire, et soutient la demande faite auprès de l'Inspection Académique de **regrouper les activités périscolaires sur un après-midi dès la rentrée 2014. (le jeudi après-midi).**

De la même façon, c'est en concertation avec Madame la Directrice de l'école et Monsieur le Maire de Ferrières, que les travaux d'entretien et de rénovation pour notre l'école seront réalisés (planification des travaux à court, à moyen et à long terme).



Pour ce faire, les membres du SIVE assistent régulièrement aux divers Conseils d'École et se réunissent afin de répondre au mieux aux différentes attentes. C'est ainsi que, s'appuyant sur les bilans du fonctionnement des nouveaux rythmes scolaires mis en place cette année, le SIVE propose de suivre les



*N'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus du SIVE si vous avez des remarques ou des suggestions à même d'améliorer encore le bon fonctionnement de notre école de la République. »*



## Les membres du Conseil d'Administration du SIVE Ferrières-Prayols

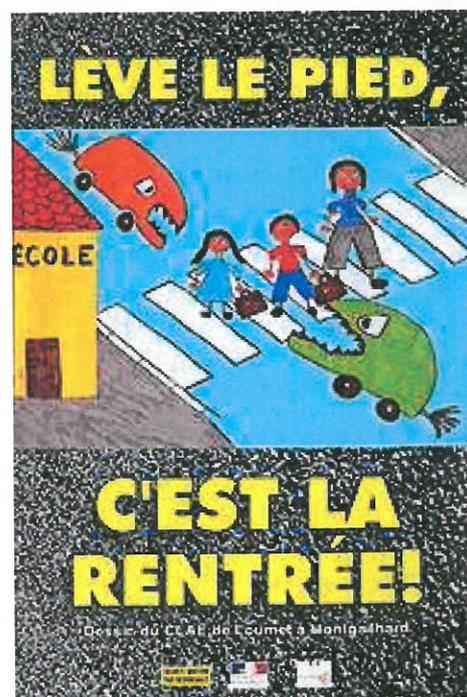
Notre SIVE est donc composé d'élus des deux communes de Ferrières et Prayols (deux titulaires et deux suppléants de chaque commune) :

### Les représentants de Ferrières :

Jean-Claude TORRECILLAS (T),  
Président  
Alain CABALLERO (T)  
Martine THOMAS (S)  
Martine RODRIGO (S)

### Les représentants de Prayols :

Patricia LAURENT (T),  
Vice-présidente  
Pierrette LERO (T)  
Daniel ALARD (S)  
Gilbert DUPUY (S)



## Le C.C.A.S de Ferrières communique

Jean-Luc BERNARD, troisième adjoint délégué aux affaires sociales est également Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

« Constitué de bénévoles, d'associations et d'élus, tenus à la plus grande discrétion, nous œuvrons sur le plan social pour la population Ferrièreoise. Nous avons mis de multiples actions en route lors des six années précédentes :

- mise en place d'actions proposées par la préfecture de l'Ariège, et le commissariat de police.
- recensement des personnes dites à risque pour aide.
- repas et colis des aînés.
- aides aux personnes en faisant la

demande, soit en les orientant vers des professionnels sociaux, soit en les prenant nous même en charge.

Nous revenons vers vous avec une nouvelle équipe. Vous pouvez faire appel à nous en toute discrétion, il suffit de téléphoner au secrétariat de la mairie, qui vous orientera vers nous. N'hésitez pas, nous travaillons pour vous. ».

L'équipe du CCAS de FERRIERES.



## La vie des associations

### Club de Tennis



Le Président du Club de Tennis ferrièreois, Fabrice MAURY nous communique le bilan du tournoi qui s'est déroulé au mois de mai dernier. Une belle réussite qu'il convient de saluer !

Voici un petit résumé de cette quinzaine tennistique: Plus de cent repas ont été servis sur deux soirées (soirée carbonade, soirée tapas). 120 participants ont foulé les courts. Exposition de voitures de chez VPN le jour des finales.

25 sponsors accompagnaient cette quinzaine.



### Comité des Fêtes

Suite à l'Assemblée Générale du 13 juin 2014, un nouveau bureau a été élu pour l'organisation de la fête: Roland PAGES, Président, Jean-Jacques FOURCADE, Trésorier, Nadine ROQUES, Secrétaire.

Urgent: Le Comité des Fêtes recherche des bénévoles pour l'organisation de la fête. Si vous êtes intéressés, contactez la mairie au 05.61.65.31.86

## Ferrières se connecte !



« Début octobre la commune de Ferrières aura son site internet :

[www.ferrieres09.fr](http://www.ferrieres09.fr)



Différentes rubriques vous guideront vers des renseignements administratifs, des infos locales, le budget de la commune, les services en place ... etc.

A très bientôt sur notre site ! »  
Martine DOUMENC-CAUBERE

## Interdiction d'incinérer les végétaux



Le brûlage des déchets verts et ménagers est interdit en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. L'article L 541.21-1 du code de l'environnement

oblige les personnes qui produisent une quantité importante de bio-déchets à en assurer la valorisation, ce qui exclut toute élimination de leurs déchets verts par brûlage.

Le règlement sanitaire départemental prévoit une amende de **450 Euros** pour les contrevenants. Un procès-verbal qui peut être établi par les policiers nationaux, les gendarmes, les agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, les services de la Préfecture...

## Forum des Associations à Ferrières

Tous les Ferrièreois sont invités  
**le samedi 27 septembre 2014**  
**de 15h à 18h**

Salle du Foyer rural.

Vous êtes une association ferrièreoise et vous souhaitez participer à ce forum, contactez la mairie au 05.61.65.31.86

## A vos agendas :

Fête de Ferrières  
Les 30 et 31 août

Fête des Associations  
Le 27 septembre de 15 à 18h

Rentrée des classes  
Le 2 septembre

## En Bref :

### Ecole de Ferrières

Inscriptions auprès de la Directrice à compter de la dernière semaine d'août.  
Tel: 05.61.03.54.89.

### L.P Jean DURROUX

Reprise des cours à partir du mardi 2 septembre. La rentrée sera échelonnée sur toute la semaine afin de rencontrer chaque famille individuellement.



### Cartes transports scolaires

Demande et paiement à effectuer directement en ligne sur [www.ariège.fr](http://www.ariège.fr) ou auprès de la Direction de la voirie et des transports du Conseil Général de l'Ariège  
N°Vert 0800 008 178



### Partenariat culturel avec l'Estive

La commune de Ferrières s'inscrit dans une dynamique culturelle. Pour se faire, un partenariat va être mis en place avec L'Estive, afin d'accueillir des spectacles dès 2015. La première date est fixée au 9 Janvier 2015 avec Jean-Paul RAFFY et ses musiciens pour un spectacle de Blues de qualité. A vos agenda donc....

### Repas de quartier

La mairie met à votre disposition des tables et chaises pour vos repas de quartier. Contactez le secrétariat de la mairie au minimum 10 jours avant.

### Révision des listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales du 1er septembre au 31 décembre muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (factures sauf portable, avis d'imposition 2013).

# FETES DE FERRIERES

## 30, 31 AOÛT 2014

## SAMEDI 30 AOÛT

**14H CONCOURS DE PÉTANQUE TRIPLETTE FORMEES**  
**100 € + MISE + COUPES**

**20H REPAS**

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES  
INSCRIPTIONS JUSQU'AU **27 AOÛT À 16H30:**

EN MAIRIE  
DU LUNDI AU VENDREDI  
8H30-11H30 ET 13H30-16H30

**22H GRAND BAL**  
**AVEC L'ORCHESTRE**

**FANTASIA TROMPETTE**

**23H FEU D'ARTIFICE**

**MENU:**  
CHARCUTERIE  
MOULES FRITES  
À VOLONTÉ  
FROMAGE  
BAVAROIS  
CAFÉ  
APÉRITIF ET VIN COMPRIS  
**APPORTEZ VOS COUVERTS!!!**  
15 EUROS ADULTES  
7,5 EUROS -DE 12 ANS



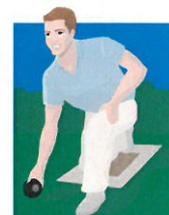
## DIMANCHE 31 AOÛT

Animation toute la journée avec  
**LES GAIS RIMONTAIS**

**10H30 MESSE EN MUSIQUE ET DÉPÔT DE GERBE**

**12H30 APÉRITIF CONCERT**

OFFERT PAR LE COMITÉ DES FÊTES ET  
LA MUNICIPALITÉ DE FERRIÈRES

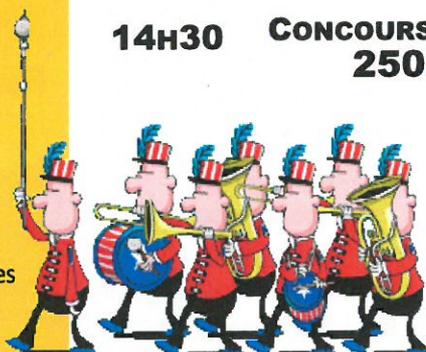


**14H30 CONCOURS DE PÉTANQUE DOUBLETTE FORMEES**  
**250 € + MISE + COUPES**

**15H JEUX D'ENFANTS**



**19H APÉRITIF TAPAS SANGRIA**



Le Comité des Fêtes recherche des bénévoles pour l'organisation de la fête.  
Si vous êtes intéressés, contactez la mairie au 05.61.65.31.86